

Albi, le 20 mai 2020.

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services de l'éducation
nationale du Tarn

à

Mesdames et messieurs les représentants du
SNUIPP-FSU 81

Cabinet

Réf : JBB/EF/2019-20-28

Dossier suivi par
ELISABETH FARRET
Téléphone
05 67 76 57 70
Mél.

la81-cabinet@ac-toulouse.fr

69, avenue
Maréchal Foch
81013 ALBI Cedex 9

Mesdames, messieurs,

J'accuse bonne réception de votre courrier en date du 13 mai 2020, mettant en cause l'action conduite par les inspecteurs de l'éducation nationale du département.

Comme vous l'indiquez dans ce courrier, je souscris, en effet, au principe de bienveillance. Je sais également l'importance de l'accompagnement de l'ensemble des personnels par l'institution et l'encadrement, a fortiori dans un contexte de crise.

Parfaitement conscient de la mobilisation des professionnels de l'éducation nationale dans cette période exceptionnelle de crise sanitaire, j'ai d'ailleurs exprimé par courriel ma reconnaissance pour le travail accompli aux directeurs d'écoles et aux équipes pédagogiques avant la reprise du 11 mai.

Je souhaite néanmoins souligner qu'il reste parfaitement légitime de demander à tout agent public, dans ce contexte, de rendre compte de son action. Les inspecteurs de l'éducation nationale sont fondés à le faire, s'assurant ainsi du concours de chacun à l'effort collectif du système éducatif, avec bienveillance mais aussi exigence.

Les inspecteurs de l'éducation nationale du département, notamment l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription d'Albi mise en cause dans le courrier, ont toute ma confiance.

Je vous prie de recevoir, mesdames, messieurs, mes salutations distinguées.

Jérôme BOURNE BRANCHU

